



Politique culturelle

La Minganie généreuse de culture

21 Janvier 2020

La Minganie généreuse de culture

Grâce à ses paysages grandioses et son patrimoine naturel exceptionnel;

Grâce aux gens qui l'ont bâti;

Grâce aux gens qui l'habitent;

Grâce à ses différentes cultures où Acadiens et Innus se côtoient;

Grâce à son patrimoine bâti et immatériel;

Grâce à ses artisans et ses artistes;

Grâce au dynamisme de différents organismes culturels;

Et pour ses générations futures... La Minganie généreuse de culture.

Table des matières

Mot du préfet 4

Préambule..... 5

Principes directeurs 6

Orientation 1 : Le maintien et la vitalité culturelle des collectivités 7

Orientation 2 : L’accessibilité et la participation de la population au développement culturel... 8

Orientation 3 : Le renforcement de l’identité et le sentiment d’appartenance..... 9

Mot du préfet

En mon nom et celui du conseil de la MRC de Minganie, j'ai le plaisir de vous présenter notre première politique culturelle. Elle est le fruit de la consultation publique menée à l'automne 2019 ainsi que de la tournée des municipalités de 2017 effectuée dans le cadre de la planification stratégique en tourisme. Nous remercions les participants de leur implication. Les préoccupations consensuelles issues balisent les assises de cette politique culturelle.

Cette dernière, intitulée « La Minganie généreuse de culture », porte bien son nom puisque la Minganie regorge de trésors culturels et patrimoniaux. Cependant, ces derniers demeurent méconnus ou sont peu mis en valeur.

Avec l'adoption de cette politique, le conseil de la MRC de Minganie reconnaît l'importance du rôle de la culture et des communications afin d'assurer la vitalité des communautés de son territoire. Il souhaite que cette politique serve de guide pour les actions futures en matière de culture et permette de :

- Favoriser l'inclusion sociale par un accès à la culture pour tous;
- Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire par l'identification, la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine;
- Découvrir ou redécouvrir notre histoire en la faisant revivre par l'utilisation de divers moyens, notamment les outils numériques;
- Contribuer à la qualité de vie par le loisir culturel;
- Collaborer à l'essor économique par la mise en valeur de notre patrimoine et le développement du tourisme culturel.

Nous souhaitons que toute la population puisse découvrir, redécouvrir, être acteur ou metteur en scène de cette magnifique culture qu'est la nôtre !

Luc Noël, préfet de la MRC de Minganie

*Une première
politique
culturelle pour
la Minganie.*

Préambule

La MRC de Minganie est un vaste territoire possédant une diversité culturelle qui ne demande qu'à être découverte et mise davantage en valeur. Innus et Acadiens se côtoient depuis quelques siècles et partagent cette immense région ainsi que leurs cultures.

Constituée de sept municipalités et de deux communautés autochtones établies tout au long de ses 300 km de littoral en plus de la municipalité de l'Île-d'Anticosti, la Minganie est peuplée d'environ 6500 habitants.

Riche en histoire encore racontée par plusieurs personnes qui y ont vécu et grâce à la préservation de certains biens patrimoniaux, ce passé continu de vivre à travers le temps.

Afin de mettre en valeur ces richesses culturelles, plusieurs festivités à saveur locale sont organisées sur le territoire tout au long de l'année et rappellent divers pans de notre histoire. Par ailleurs, musées, expositions, sites historiques, églises dont l'architecture rappelle l'époque de leur construction ainsi que les origines et l'originalité de leurs bâtisseurs, société historique, maisons de la culture, artistes et artisans de disciplines diverses, école de musique, école de danse, salles de diffusion et réseau de bibliothèques municipales sont autant de joyaux de notre culture à préserver, à mettre en valeur et à vivre !

*Apprendre à
connaître la
Minganie, ses
couleurs et sa
saveur. . .*

Principes directeurs

- L'accessibilité pour le plus grand nombre;
- Un milieu culturel et patrimonial sain, dynamique et diversifié;
- La participation et la contribution de tous.

Ces trois principes directeurs servent de pierre d'assise de la politique culturelle. Ils constituent les principes de base « moraux » auxquels chacun souscrit.

*Les bases de la
politique
culturelle.*

Orientation 1 : Le maintien et la vitalité culturelle des collectivités

Une préoccupation partagée par tous.

Objectifs

Soutenir les organismes et les intervenants culturels.

Appuyer les initiatives qui favorisent l'éveil culturel et l'engagement des jeunes acteurs en culture.

Développer de nouvelles initiatives en culture.

Promouvoir les produits culturels.

La vitalité d'un milieu passe par sa vitalité culturelle.

Orientation 2 : L'accessibilité et la participation de la population au développement culturel

L'inclusion sociale et l'équité pour tous.

Objectifs

Favoriser l'accès à une offre culturelle diversifiée pour l'ensemble de la population.

Encourager le déploiement de projets initiés par les milieux artistiques et culturels.

Accentuer et soutenir les échanges entre les acteurs culturels et les citoyens.

L'ensemble de la population accède, participe et contribue à la vie culturelle.

Orientation 3 : Le renforcement de l'identité et le sentiment d'appartenance

La transmission de génération en génération par et pour tous.

Objectifs

Identifier, protéger et mettre en valeur les éléments matériels et immatériels de l'histoire et du patrimoine.

*Nos racines,
notre histoire et
notre
patrimoine
reconnus et
protégés.*